



Étanchéité des réseaux de ventilation

Formation éligible aux exigences de l'arrêté du 12 février 2016
relatif à l'obligation de formation annuelle des architectes

DURÉE

2 jours (soit 16 heures)
8h / jour

PRIX

954,00 € HT par participant
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, experts, diagnostiqueurs, responsables et collaborateurs de service technique entreprise/collectivité, professionnels de la construction et de l'immobilier et toute personne souhaitant élargir ses compétences

PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés de synthèse, d'échanges et d'ateliers pratiques

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des connaissances
Questionnaire de satisfaction

PLUS D'INFOS

Tél. : 0 969 320 805
Mail : formation@ofib.fr
www.ofib.fr

OBJECTIFS

- ✓ L'objectif de cette journée est de former les maîtres d'ouvrages et les intervenants de la construction à cette nouvelle thématique

PROGRAMME

- ✓ Les enjeux d'une bonne étanchéité du réseau de ventilation
- ✓ Connaître les principes de la mesure de l'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques
- ✓ Les opérateurs
- ✓ Les classes d'étanchéité
- ✓ La réglementation
- ✓ Savoir lire un rapport
- ✓ Les pathologies d'inétanchéité
- ✓ Adapter les travaux et les solutions techniques



VALIDATION

- ✓ Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié ISQ-OPQF et CERTIBAT Formation Professionnelle



Sur demande, déploiement de nos formations au sein de votre structure (intra-entreprise) partout en France.

OFIB - 62 Boulevard Alexandre et Marie Oyon - 72000 LE MANS
Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat